

Budget 2021 : le gouvernement fait le choix d'aggraver le chaos

La continuité dans l'austérité

À écouter le ministre, tout serait parfait dans l'Education nationale ! Une augmentation d'un milliard plus ledit « Grenelle » avec 400 millions. Ce que le ministre oublie de dire, c'est que le milliard correspond aux augmentations normales des salaires pour plus d'un million de personnels. Et que les 400 millions sont un saupoudrage-enfumage.

Car force est de constater que les 2039 créations de postes dans le premier degré n'en sont pas puisque cela correspond strictement à l'addition des postes supprimés dans le second degré et dans l'enseignement privé : 1800 postes dans le public et 239 dans l'enseignement privé, premier et second degré. Le ministre supprime quatre fois plus de postes dans le second degré en 2021 alors que le nombre d'élèves attendus est de plus de 20 000. Ce ne sont pas les heures supplémentaires que le ministre crée à marche forcée qui vont permettre d'avoir des postes et des effectifs moins lourds.

Les 400 postes de personnels administratifs supprimés en 2019 ne sont pas rétablis. Au contraire, le ministre décide de ne pas créer un seul poste supplémentaire. Ce qui s'annonce, c'est un nouveau re-déploiement des moyens dans les différentes académies avec des suppressions qui vont se poursuivre dans les services.

Enfin, le tribut payé par les opérateurs de l'Education nationale est très lourd : Canopé perd 45 emplois, et le CNED, 40 emplois.

Les contre-réformes statutaires au service d'un désossage de l'instruction nationale publique

Globalement, le solde est négatif pour les postes de titulaires. En revanche, le nombre d'apprentis est en augmentation. 4371 en tout, soit 1920 de plus que l'année précédente. 2674 seront recrutés en tant qu'assistants d'éducation dans le dispositif dit de « préprofessionnalisation ». Pour le ministère, c'est une aubaine : en contrat précaire et payé à l'heure et au SMIC, ils peuvent néanmoins, remplacer les professeurs titulaires.

À cela s'ajoute « un essor considérable » (dossier presse) des jeunes recrutés dans le service civique (pour le modique dédommagement de 600 à 700/mois) pour le dispositif « devoirs faits » présenté comme un des volets du plan de relance. Parallèlement, les moyens en remplacement baissent.

Le budget consacré à l'inclusion scolaire augmente de 9%. 4000 ETP d'AESH seraient créés à la rentrée, mais pas une ligne sur des mesures salariales.

Enfin, l'état se débarrasse d'une partie de ses missions concernant l'orientation et des personnels de l'ONISEP qui vont avec en les transférant aux régions. Bénéfice de l'opération : 55 postes économisés.

.../...

La revalorisation Blanquer : un nouveau cheval de Troie contre les statuts

Que deviennent les 400 millions promis pour les enseignants ? En réalité, 174 millions sont prévus pour les enseignants du second degré public et 141 millions pour le premier degré public « au titre de la revalorisation des enseignants et l'accompagnement des mesures issues de l'agenda social ». 74 millions seront consacrés aux enseignants du privé. Le reste sera consacré à d'autres dépenses. On est loin des 400 millions annoncés au départ. On est loin, très loin des revendications des personnels.

Le budget du ministère, c'est celui du chaos et de la déréglementation contre les statuts et le droit à la rémunération.

La FNEC FP-FO, avec la FGF-FO, a demandé l'ouverture de véritables négociations salariales. Nous voulons au moins 49 points d'indice en plus pour tous et 183€ d'augmentation nette pour les non-titulaires comme pour les personnels de la fonction publique hospitalière. Nous voulons le rétablissement des postes supprimés, la création de postes en nombre suffisant, l'ouverture de la liste complémentaire pour pourvoir les postes vacants !

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir pour préparer les conditions du rapport de force interprofessionnel et de la satisfaction des revendications !

Montreuil le 16 octobre 2020